

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
167 – École Notre-Dame-du-Paradis

01

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 14 octobre 2025 à 18 h 30 à la salle du personnel de l'école Notre-Dame-du-Paradis

ÉTAIENT PRÉSENTS

Nadia Béland, parent, présidente
Caroline Collin, parent, vice-président(e)
Myriam Laprise-Grondin, parent, secrétaire
Joannie Tremblay, parent
Cynthia Fauteux, enseignante
Véronique Provost, enseignante
Monica Fillion, éducatrice en milieu scolaire
Vicky Thompson, représentante du personnel de soutien
Maryse Pelletier, parent, substitut
Alia Negm, parent, substitut
Marie-Pier Bégin, parent, substitut

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Matthew Maclure, direction de l'établissement

ÉTAIENT ABSENTS

Amélie Texier, orthopédagogue
Julie Duhaime, parent, substitut
Émilie Larocque-Desmarais, parent
Nadia Boulanger, enseignante, substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 33

La présidence souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE ET DE LA SECRÉTAIRE

Sur la proposition de Myriam Laprise-Grondin, il est résolu de nommer Nadia Béland, présidente et Caroline Collin, vice-président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-001

Sur la proposition de Nadia Béland, il est résolu de nommer Myriam Laprise-Grondin secrétaire d'assemblée pour l'année 2025-2026.

Initiales présidence	Initiales direction
NB	MC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-002

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Joannie Tremblay, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-003

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2025

Sur la proposition de Nadia Béland, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2025 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-004

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2025

La présidence du conseil d'établissement fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 juin 2025 :

- Budget : les sommes ont été réinvestis presque à 100%.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

7. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

7.1. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Sur la proposition de Caroline Collin, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte les règles de régie interne. Le document est joint en annexe CET-2025-2026-001 du présent procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2526-005

7.2. SERVICE DE GARDE

Sur la proposition de Nadia Béland, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte les sorties prévues par le service de garde au coût de 18\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Initiales présidence	Initiales direction
NB	MM

CE2526-006

7.3. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

Sur la proposition de Vicky Thompson, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte l'acte d'établissement 2025-2026. Le document est joint en annexe CET-2025-2026-002 du présent procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2526-007

7.4. PLAN DE LUTTE ET SYNTHÈSE EN LIEN AVEC L'INTMIDATION ET LA VIOLENCE

Sur la proposition de Nadia Béland, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte le plan de lutte 2025-2026. Le document est joint en annexe CET-2025-2026-003 du présent procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2526-008

7.5. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CET 2025-2026

Présentement, nous n'avons pas le budget de fonctionnement CET officiel. L'adoption du budget est donc remise au prochain conseil d'établissement.

7.6. ADOPTION DES SORTIES ÉDUCATIVES

Sur la proposition de Joannie Tremblay, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte les sorties éducatives pour l'année scolaire 2025-2026. Le document est joint en annexe CET-2025-2026-004 du présent procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2526-009

7.7. ENTENTE DE LOCATION DES LOCAUX

Sur la proposition de Nadia Béland, il est résolu que le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Paradis adopte les ententes de location des locaux 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2526-010

8. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

9. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Initiales présidence	Initiales direction
NB	MM

Aucun sujet présenté.

10. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- Formation des membres du CET
- Normes et modalités d'évaluation et calendrier des étapes
- Projet éducatif 2025-2026
- Code de vie/Passeport/Bilan PAV
- Fond d'aide aux parents
- Règles relatives aux critères d'inscription 2026-2027
- Plan triennal 2025-2028 et liste des services éducatifs 2024-2027
- Prévion de clientèle 2025-2029
- Budget 2025-2026
- COSP

11. AUTRES MEMBRES

Les autres membres du conseil d'établissement informent les membres du conseil d'établissement des activités auxquelles ils ont participé :

- Montagne : Beaucoup de parent accompagnateurs
- Visite de la polyvalente 5^e année
- Plantation des arbres
- Déjeuner de la rentrée

12. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.


13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Myriam Laprise-Grondin, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE2526-011


Nadia Béland, présidente


Matthew Maclure, direction d'établissement

Initiales présidence	Initiales direction
NB	MM